



Nuisances sonores à la grande salle

Mesdames, Messieurs,

La Municipalité a bien pris connaissance des récents courriers et doléances concernant les nuisances sonores nocturnes générées par les événements organisés à la grande salle.

Faisant suite à ces différents signalement, Madame Maryline Richardet, Syndique s'est personnellement déplacée afin de constater sur place de la situation.

Nous comprenons parfaitement le mécontentement de certains riverains et sommes sensibles à votre besoin de quiétude. Le vivre-ensemble et le respect du sommeil des riverains sont des priorités pour notre exécutif.

Nous tenons à vous informer des mesures actuellement en place et des actions entreprises pour corriger la situation :

Rappels à l'ordre :

- Un rappel strict des règles d'utilisation de la salle et des horaires de fermeture des fenêtres sera systématiquement notifié aux organisateurs, celles-ci sont notifiées sur le contrat signé.
- **Dispositifs techniques** : Le respect des directives sur les niveaux sonores fera également l'objet d'un rappel notamment concernant la musique amplifiée ainsi que pour les discussions après 22h00 aux abords de la grande salle.

Soyez assurés que la Municipalité reste attentive à l'évolution de cette situation. Nous adapterons si nécessaire nos directives de location afin de mieux concilier l'animation de notre village et la tranquillité publique.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience, et restons à votre entière disposition pour tout échange à ce sujet.

Avec nos salutations distinguées

Votre Municipalité